

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-889/SG/FIN autorisant M. Houssein Ali Cassim à acquérir un immeuble sis à Djibouti, Plateau du Marabout. titre foncier n° 1072

n° 70-889/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
28 juillet 1970

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1970

Date du numéro
10 août 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Houssein Ali Cassim est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 272 mètres carrés, sur la quelle est édifiée une villa, sise à Djibouti, Plateau du Marabout, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 1072, au nom de M. Moustapha Houssein Ahmed Cassim.